

Information trimestrielle du CIC : septembre 2012

PNB en millions €	3T 2012	3T 2011	Var 3e T12/ 3e T11	Cumul fin	Cumul fin	Var 9M-12/ 9M-11
				Sept 2012	Sept 2011	
Banque de détail	735	787	- 6,6 %	2 284	2 441	- 6,4 %
Banque de financement	71	97	- 26,8 %	223	297	- 24,9 %
Activités de marché	173	(132)	n.s.	483	179	+ 169,8 %
Banque privée	110	73	+ 50,7 %	358	306	+ 17,0 %
Capital-développement	10	(11)	n.s.	82	84	- 2,4 %
Logistique et holding	(58)	(146)	n.s.	(161)	(219)	n.s.
Total PNB	1 041	668	+ 55,8 %	3 269	3 088	+ 5,9 %

Coût du risque	(55)	(206)	- 73,3 %	(230)	(417)	- 44,8 %
<i>Hors dépréciation titres d'Etat grecs</i>	<i>(55)</i>	<i>(12)</i>	<i>n.s.</i>	<i>(198)</i>	<i>(120)</i>	<i>+ 64,9 %</i>

Le PNB du CIC s'élève au 30 septembre 2012 à 3 269 millions d'euros contre 3 088 millions d'euros au 30 septembre 2011 (+ 5,9%).

Le coût du risque à 230 millions est en réduction de 44,8% par rapport à celui de l'an passé (417 millions d'euros).

Il intègre une charge de 32 millions d'euros suite à la cession sur le marché au cours du 1^{er} trimestre 2012 des titres reçus en échange de l'apport par le CIC des titres souverains grecs éligibles au Plan Participation du Secteur Privé (PSI) adopté le 21 février dernier. Depuis ces opérations, le CIC n'a plus d'engagement envers l'Etat grec.

Au 30 septembre 2011, le coût du risque incluait une charge de 297 millions d'euros résultant de la décote de 60% appliquée sur l'ensemble des titres souverains grecs.

Banque de détail

La banque de détail a continué le développement de son activité commerciale. Le réseau bancaire a notamment enregistré une hausse :

- de 2,3% du nombre de clients à 4 552 045 ;
- de 1,5% de l'encours de crédits* à 102 milliards d'euros ;
- de 10,9% des dépôts* à 80 milliards d'euros (dont épargne bancaire: +14,7%) ;
- de 4,7% du stock de contrats d'assurance IARD ;
- des activités de services (banque à distance: +5,7% à 1 604 704 contrats, protection vol: +15,5% à 67 772 contrats).

L'augmentation des dépôts conjuguée à la hausse maîtrisée des crédits permet d'afficher, à fin septembre 2012, un coefficient d'engagement** du réseau bancaire de 124,4% contre 135,9% à fin septembre 2011.

Le PNB de la banque de détail atteint 2 284 millions d'euros (2 441 millions d'euros à fin septembre 2011).

Banque de financement

Le PNB est de 223 millions d'euros contre 297 millions au 30 septembre 2011.

Activités de marché

Le PNB s'élève à 483 millions d'euros contre 179 millions au 30 septembre 2011 grâce à un 3^{ème} trimestre 2012 en nette amélioration par rapport à celui de 2011.

Banque privée

Au 30 septembre 2012, le PNB s'établit à 358 millions d'euros contre 306 millions d'euros au 30 septembre 2011.

Capital-développement

Le PNB, au 30 septembre 2012, se maintient à 82 millions d'euros contre 84 millions d'euros au 30 septembre 2011.

Logistique et holding

Le PNB s'améliore à -161 millions d'euros contre -219 millions d'euros au 30 septembre 2011 (PNB qui enregistrait une baisse de la valeur du portefeuille-titres de participations industrielles).

Coût du risque

Il s'élève à 230 millions d'euros au 30 septembre 2012 contre 417 millions d'euros au 30 septembre 2011. Retraité de la dépréciation des titres grecs (32 millions d'euros au 30 septembre 2012, 297 millions d'euros au 30 septembre 2011), il est en augmentation à 198 millions d'euros.

**Encours fin de mois.*

***Rapport exprimé en pourcentage entre le total des crédits nets et les dépôts bilan réseau.*

Chiffres non audités et non IAS 34.

L'information financière au 30 septembre 2012 comprend le présent communiqué, les informations spécifiques basées sur les recommandations du Financial Stability Board et sur les expositions aux risques souverains.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence est disponible sur le site internet : www.cic.fr/cic/fr/banques/le-cic/institutionnel/actionnaires-et-investisseurs dans l'espace « information réglementée » et est publiée par le CIC en application des dispositions de l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Responsables de l'information:

Hervé Bressan – directeur financier

Téléphone : 01 45 96 81 90

herve.bressan@cic.fr

Bruno Brouchiquan – responsable de la communication

Téléphone : 01 53 48 62 09

bruno.brouchiquan@cmcic.fr